

Approche territoriale des Fonds Européens en Vallée de la Dordogne Corrézienne

Groupe d'Action Locale

Mardi 8 juillet 2025

Mémoire



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



ORDRE DU JOUR



- I. Approbation du compte-rendu du GAL du 1^{er} avril 2025**
- II. Synthèse Evaluation Programme 2014-2022**
- III. Projets en opportunité**
- IV. Mouvements d'enveloppes**
- V. Questions diverses**

I. Approbation du dernier compte-rendu



Soumis au vote : approbation du compte-rendu du GAL du 1^{er} avril 2025

II. Évaluation du programme 2014-2022



De Février à Juillet 2025 : la mise en place de l'évaluation finale du programme LEADER 2014-2022 du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne

Pourquoi faire une évaluation du programme ?

- Pour répondre aux exigences réglementaires,
- Pour vérifier si les objectifs de la stratégie locale de développement restent pertinents,
- Pour savoir si le GAL a atteint ses objectifs,
- Pour participer à la réflexion sur les moyens d'améliorer les activités et les processus du GAL,

L'objectif principal : Aller à la rencontre des membres du CUC et des porteurs de projets afin de récolter des témoignages

II. Évaluation du programme 2014-2022



L'élaboration du fil conducteur de l'évaluation

Quatre questions évaluatives validées en groupe de travail :

1° Dans quelle mesure la stratégie de développement local choisie par le GAL est-elle pertinente et cohérente au regard des besoins et des enjeux du territoire ?

✓ Question qui va apporter un regard sur la cohérence de la stratégie.

2° Dans quelle mesure les projets programmés ont répondu suffisamment aux objectifs fixés et aux effets attendus par le GAL ?

✓ Question qui va apporter un regard sur l'efficacité des projets portés et sur la capacité des porteurs privés comme publics de monter des projets.

3° Dans quelle mesure la mise en œuvre de la programmation, de l'animation et de l'organisation de la structure porteuse a garanti l'application de la méthode LEADER et l'émergence de projets sur le territoire ?

✓ Question qui va apporter un regard sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance, de gestion et d'animation.

4° Dans quelle mesure le programme LEADER apporte une plus-value au territoire du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne et comment ?

✓ Question qui va apporter un regard sur l'apport des 7 piliers du programme LEADER

II. Évaluation du programme 2014-2022

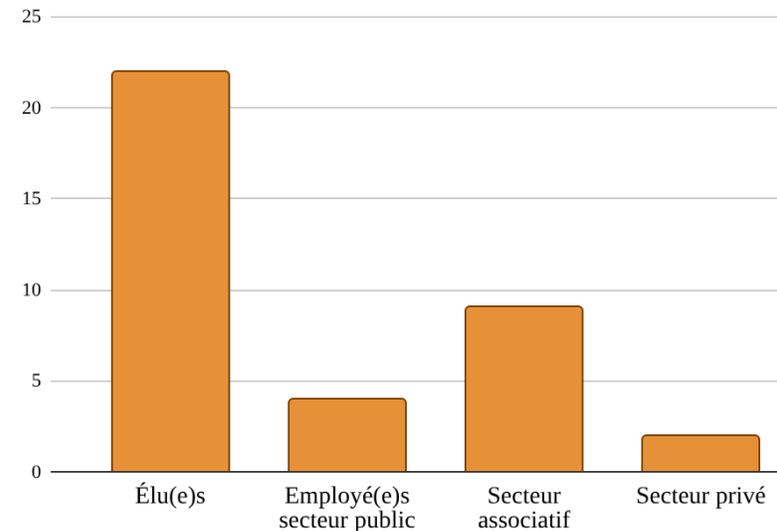
La phase d'enquête sur le terrain

37 acteurs rencontrés lors des entretiens :

- 23 étaient des porteurs de projets,
- 9 étaient des membres du CUC ET des porteurs de projets,
- 5 étaient des membres du CUC,

Les porteurs de projets sont les plus représentés (32 dont 9 privés), suivi des membres du CUC (14 dont 5 privés).

Fonction des personnes interrogées



Suite de
l'évaluation
intermédiaire
de 2021

Le but de ces entretiens était davantage de recueillir des données qualitatives plutôt que quantitatives

II. Évaluation du programme 2014-2022



Les résultats : Question évaluative n°1

Cohérence et pertinence de la stratégie

- Axe n°1 : Le numérique, vecteur de développement local et d'innovation
 - 1 Fiche-action ; 6 projets ; **102 688€ (4% de l'enveloppe)**
 - Concerné par **2 enjeux** mit en avant dans la candidature

- Axe n°2 : Le tourisme : une activité à conforter pour affirmer la destination Vallée de la Dordogne
 - 4 Fiches-actions ; 86 projets ; **1 867 985€ (76% de l'enveloppe)**
 - Concerné par **11 enjeux** mit en avant dans la candidature

- Axe n°3 : Un levier de développement économique : des ressources locales à préserver et à valoriser
 - 2 Fiches-action ; 14 projets ; **419 687€ (17% de l'enveloppe)**
 - Concerné par **5 enjeux** mit en avant dans la candidature

- + Fiche-action Coopération : 1 projet ; 10 827€ (**0,4% de l'enveloppe**)

Tendance majoritaire

Les axes choisis sont cohérents avec les enjeux de l'époque de la candidature au programme.

Parole d'acteur

*« Pour l'époque oui. Le tourisme avait un élan important sur le territoire, **il fallait vraiment se saisir de cet enjeu.** Le numérique c'était cohérent aussi mais malheureusement il y a pas eu beaucoup de projets dans cet axe. Puis ça été pris par d'autres collectivités derrière. Et **le développement économique c'est surtout le tourisme qui l'a porté !** Ce qu'on a vu être développé c'était surtout la partie restaurations ou hébergements. »*

- Porteur de projets -

II. Évaluation du programme 2014-2022



Les résultats : Question évaluative n°2

Efficacité et
atteintes des
objectifs

Le programme LEADER 14-22 GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne c'est :

- 107 projets
- 47 porteurs de projets (32 publics et 15 privés)
- Une enveloppe de 2 457 671€ (suite à deux abondements en 2019 et 2021, l'enveloppe initiale était de 1 812 579€)

→ Un manque de diversité des projets et des porteurs de projets est relevé :

En moyenne 2,2 projets par porteurs

1,8 pour les porteurs privés

2,4 pour les porteurs publics

Maximum de projets montés par le même porteur : 13 projets

Minimum de projets montés par le même porteur : 1 projet

Tendance majoritaire

Les objectifs ont globalement été atteints en particulier ceux concernant le numérique, le tourisme et les sports nature. Pour certains objectifs il peut être compliqué de les atteindre du fait du manque de diversité des projets.

Paroles d'acteurs

« Oui selon moi on les a atteint, après il faut continuer de les affirmer bien sûr. Mais **c'est déjà une bonne base**, notamment sur la valorisation des richesses locales. » - Membre du CUC et Porteur de projets

« Il **manque de diversité** dans les projets, c'est un souci de sélection mais aussi de communication. **Ce sont les mêmes habitués qui viennent vers LEADER**. Alors peut-être faire un peu plus de communication sur l'existence du programme ça permettrait de diversifier les projets ? » - Membres du CUC

II. Évaluation du programme 2014-2022

Les résultats : Question évaluative n°3

Gestion
du GAL

28 séances de CUC

En moyenne :

7,2 membres publics présents

7,3 membres privés présents

= Quorum atteint pour la plupart des séances

Tendance majoritaire

Les séances de CUC sont nécessaires et agréables dans l'ensemble. Toutefois les groupes de travail paraissent plus intéressants pour les membres car il y a plus de discussions.

Paroles d'acteurs

« Oui les séances sont utiles, **ça permet de connaître les gens du territoire déjà**. Après en groupe de travail c'est peut-être plus facile de discuter, de s'exprimer, de poser des questions. » - Membres du CUC et Porteur de projets

« Oui, **en particulier les séances de groupe de travail** car c'est là où on fait les grilles, on débat davantage qu'en séance de GAL. » - Membre du CUC

II. Évaluation du programme 2014-2022

Les résultats : Question évaluative n°3

Gestion
du GAL

- ❑ Des fiches de présentations des projets **complètes**

Tendance majoritaire

Des projets travaillés et complets. Les membres du GAL sont tous satisfaits des informations à leur disposition, qui leur permet de prendre un vote éclairé. Cependant certains se sentent à l'aise de poser des questions (le collège public) quand d'autres un peu moins (le collège privé)

Parole d'acteur

« Oui car **les éléments sont présents** et si on avait des questions, on nous apportait souvent une réponse. Puis pour la prise de décision, il fallait être sévère parfois car **le but c'est d'atteindre les objectifs fixés dans la stratégie** » - Membre du CUC et Porteur de projets

- ❑ Une grille d'évaluation **utile et cohérente** pour sélectionner les projets

Tendance majoritaire

Une grille travaillée qui permet de cadrer et de garder un cap pour faire une sélection logique. Elle reste tout de même subjective, ce qui fait que certains indicateurs comme le partenariat ou l'innovation sont difficiles à évaluer.

Paroles d'acteurs

« Oui, cette grille, **elle prête à la réflexion, elle engendrait pas mal de discussion**. Mais pour les critères c'est difficile d'en trouver un plus important qu'un autre. » - Membre du CUC

« Globalement oui. **Après il y a toujours des critères qui sont difficiles à attribuer** quand parfois la nature du projet ne concerne pas tel ou tel critère. » - Membre du CUC et Porteur de projets

II. Évaluation du programme 2014-2022

Les résultats : Question évaluative n°3

Gestion
administrative

☐ La vie d'un dossier en moyenne :

3 ans au total

Du dépôt à la sélection : 6 mois

De la sélection à la programmation : 1 an

De la programmation au paiement : 1 an et demi

Paroles d'acteurs

« Il y a une lourdeur administrative excessive. La duplication des dossiers, la partie rédaction, puis la multiplication des pièces justificatives ... **Ça fonctionne à l'envers des petites communes !** » - Porteur de projets

« C'était très bien, **la personne qui nous accompagnait savait ce qu'il fallait faire.** Après ce n'est pas bien costaud techniquement, c'est juste que c'est beaucoup de paperasse. On a eu de bons renseignements aussi sur les critères d'éligibilités. » - Porteur de projets

Tendance majoritaire

Un bon accompagnement malgré la lourdeur administrative des dossiers. La plupart des acteurs ont conscience que c'est dû à la réglementation et au système du programme et non dû à la gestion en niveau local.

Une bureaucratie excessive et inadaptée aux communes rurales. Des délais longs, en particulier celui du paiement, qui mettent en difficulté les porteurs.

Une équipe technique disponible et qualifiée pour renseigner les porteurs.

II. Évaluation du programme 2014-2022

Les résultats : Question évaluative n°4

Apports du programme

Plus-value

- Le financement jusqu'à 80%,
- Aide des porteurs de projets qui ne sont pas concernés pas d'autres programmes de financement,
- Vient financer des projets portants sur des thématiques locales.

Freins

- La lourdeur administrative,
- Le versement tardif,
- La complexité de comprendre les étapes de la vie d'un dossier

Apports des 7 piliers

- L'approche ascendante et territoriale est valorisée par les acteurs locaux
- Le partenariat public/privé est adapté pour les territoires ruraux
- La mise en œuvre de l'innovation et de la coopération reste difficile

Tendance majoritaire

La grande majorité des acteurs interrogés indiquent que leur projet ne se serait pas fait, ou du moins pas avec la même ampleur sans LEADER. Toutefois, peu d'entre eux remarque une différence par l'apport des sept piliers du programme.

Paroles d'acteurs

« Oui, sans LEADER on aurait pas lancé le projet c'est certain. Quand on voit la longue liste des projets on peut pas dire le contraire, **c'est quand même 2 millions qui ont été investis sur le territoire.** » - Membre du CUC et Porteur de projets

« Oui le partenariat public/privé on le voit dans le GAL. C'est vraiment un apport intéressant et complémentaire. Ça permet de viser au plus juste des besoins des acteurs grâce aux interventions des personnes du collège privé. **La gestion du programme en niveau local est vraiment très importante** » - Membre du CUC

II. Évaluation du programme 2014-2022

Les changements identifiés entre la programmation 14-22 et la programmation 23-27

Paroles d'acteurs

- Le changement de logiciel
- La présence des porteurs de projets en séance de GAL
- L'identification des conflits d'intérêts en séance de GAL
- Le changement de réglementation pour l'obligation de consultation

« La difficulté qu'on trouve entre l'ancienne programmation et l'actuelle, c'est que **sur 14-22, on était directement en lien avec l'équipe technique du GAL pour monter le dossier administratif.** Là on fait tout, tout seul directement sur la plateforme, ce n'est pas évident. » - Porteur de projets

« Sur 23-27 c'est vrai que **c'est mieux que les porteurs de projets puissent présenter** leurs projets en séance de GAL. » - Membre du CUC et Porteur de projets

« D'autant qu'avant **les conflits d'intérêts n'étaient pas respectés,** maintenant sur cela il y a eu une évolution, c'est mieux. » - Membre du CUC et Porteur de projets

« Par contre entre la programmation 14-22 et 23-27, ils ont modifié la réglementation sur les devis : pour les dépenses inférieures à 5 000€ on n'a plus besoin de fournir un devis, donc **c'est une bonne nouvelle pour les associations** » - Porteur de projets

II. Évaluation du programme 2014-2022

Les recommandations

Les enjeux identifiés par les acteurs à prendre en compte dans la stratégie :

- Le développement des offres de logements disponibles à l'année,
- La création d'offres de transports en communs ou de voies douces,
- Le soutien aux commerces et services locaux pour l'accueil de la population,
- Le maintien des actions sur le tourisme, le patrimoine et la culture.

Les solutions soulevés pour diversifier les projets et atteindre les objectifs fixés :

- Faire des actions de communications,
- Encourager les porteurs et les membres du GAL à parler de LEADER autour d'eux,
- Éventuellement ajuster les critères de sélection.

Des propositions pour améliorer la gestion du programme :

- Donner envie aux membres de s'impliquer dans les séances en leur donnant une vraie sensation de pouvoir et de partie prenante au programme,
- Le déplacement de l'équipe technique sur le territoire pour aider et former les porteurs de projets.

Des réflexions sur l'application de la méthode LEADER :

- Elaborer une définition commune du pilier de l'innovation afin de mieux l'évaluer dans les critères de sélection
- Améliorer la visibilité de la fiche-action de la Coopération

II. Évaluation du programme 2014-2022



Merci aux acteurs ayant participé aux entretiens,
Merci pour votre écoute !

III. Les projets en opportunité



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Fiche-action	#	Maître d'ouvrage	Projet	Subvention demandée	Enveloppe restante (avant étude des projets)
F.A. 8 – Évènements culturels	1	Collonges Animation Spectacles	Les 35èmes Théâtrales	10 000 €	- 22 956 €
F.A 9 – Ingénierie	2	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Ingénierie Emploi et compétences 2025	22 480 €	231 372 €
	3		Ingénierie PAT 2025	22 080 €	
	4		Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025	33 320 €	
	5		Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025	28 436 €	
F.A. 3 – Alimentation	6	PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne	Actions PAT 2025-2026	37 600 €	67 885 €

II. Les projets en opportunité

1. Collonges Animations Spectacles – 35èmes Théâtrales de Collonges

Contexte

Collonges Animations Spectacles est née en 1991 de la volonté de Charles Ceyrac, Maire de Collonges la Rouge, Président du Conseil Général de la Corrèze et Président fondateur de l'association des Plus beaux villages de France, de Françoise Soulié Biraud, comédienne, épouse de Maurice Biraud, de Camille Breuil restauratrice et de Jean Renaud Garcia metteur en scène. L'idée était de proposer du théâtre tout public en plein air, au coeur du site classé qu'est Collonges la Rouge. Plusieurs étés d'affilée c'est la Mégère apprivoisée de Shakespeare qui a été présentée. Au détour des années 2000, le festival a pris un tournant artistique en proposant 6 pièces par saison estivale. En 2006, un poste de chargé de développement culturel a été créé en mutualisation avec l'ASAM Meyssac. Prenant petit à petit un rythme de croisière, le festival a connu son apogée en 2019 avec près de 4000 spectateurs. Le festival s'est maintenu avec acharnement durant les 2 années de COVID, et a été ravi de renouer sereinement avec son public en 2022. 2025 signera la 35ème édition de ce festival ancré solidement en Midi Corrèzien.



II. Les projets en opportunité

1. Collonges Animations Spectacles – 35èmes Théâtrales de Collonges

Projet

- 6 dates et 6 spectacles en période estivale.
- En Plein-air installé dans un théâtre de verdure



du 15 juillet
au 19 août
2025

COLLONGES LA ROUGE

XXXV^{èmes} THEATRALES

Tous les mardis soir à 21h30
Théâtre de verdure - Place du Lavoir

Les Précieuses Ridicules <i>de Molière</i>	15 juillet
Silence on tourne! <i>de Patrick Haudecoeur et Gérald Sibleyras</i>	22 juillet
Le Comte de Monte Cristo <i>d'Alexandre Dumas</i>	29 juillet
L'île des esclaves <i>de Marivaux</i>	5 août
Les misérables <i>d'après Victor Hugo</i>	12 août
Le fil à la patte <i>de Georges Feydeau</i>	19 août

Partenaires : Nouvelle-Aquitaine, Mairie de Collonges, CORREZE Région, Groupama, BSOHYS, CENTRE FRANCE, etc.

Renseignements : Collonges Animations Spectacles - Tél: 05 55 25 41 19
Réservations : 05 55 25 41 19 - <http://theatrales-collonges.org>

II. Les projets en opportunité

1. Collonges Animations Spectacles – 35èmes Théâtrales de Collonges

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Cachet des artistes	28 500€	Fonds Européens	9 790 €	11 %
Frais de communication	9 360 €	Com Com Midi Co	2 500 €	3.5 %
Frais SACD	4 000 €	Commune de Collonges	3 500 €	4 %
Frais de personnel	23 000 €	Conseil Départemental de la Corrèze	8 000 €	9 %
Frais généraux	7 850 €	Conseil Régional NA	9 000 €	11 %
Frais techniques	6 000 €	Subvention FDVA2	1 000 €	1.5 %
Assurance annulation	1 380 €	Autofinancement	51 000 €	60 %
Croix-Rouge	700 €			
Restauration/hébergement	4 000 €			
TOTAL	84 790 €	TOTAL	84 790 €	

II. Les projets en opportunité

1. Collonges Animations Spectacles – 35èmes Théâtrales de Collonges

Éligibilité à la fiche-action 8 – Évènements culturels

Objectif opérationnels

Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie



Faciliter l'accès à la culture en milieu rural



Structurer, diversifier et qualifier l'offre culturelle du territoire



Faciliter l'émergence de nouveaux services innovants

Inciter les mutualisations et les coopérations entre une pluralité d'acteurs

Soutenir la vie associative locale ; Revitaliser les centres-bourgs



Conflits d'intérêt :

- Nathalie DELPY

Opérations éligibles

Organisation et coordination d'évènements culturels



Mise en réseau des acteurs locaux

III. Les projets en opportunité



1. Collonges Animations Spectacles – 35èmes Théâtrales de Collonges

F.A 8 – Évènements culturels

Critères obligatoires : Caractère partenarial (plusieurs acteurs) OU rayonnement géographique (niveau du GAL)

Note minimale : 20/33

CRITÈRE DE SÉLECTION			OBSERVATIONS
Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel	0	F.A.8 - Évènements culturels : 3 objectifs opérationnels F.A.5 – Valorisation du Patrimoine : 1 objectif opérationnel
	Plusieurs objectifs opérationnels	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
<u>Caractère partenarial</u>	Pas de partenaire	0	Un partenariat fort a été créé avec les collèges de proximité. La commune de Collonges soutient techniquement et financièrement le projet.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Il s'agit de la 35 ^{ème} édition.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
<u>Rayonnement géographique</u>	Porteur du projet	0	La manifestation attire des visiteurs locaux mais aussi plus éloignés.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	

III. Les projets en opportunité



2. Collonges Animations Spectacles – 35èmes Théâtrales de Collonges

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible				0	Il s'agit de la 35 ^{ème} édition, le festival est ancré solidement dans le territoire.
	Probable				2	
	Certaine				3	
Valorisation du territoire	Pas de valorisation				0	Il s'agit d'un spectacle en plein air qui valorise le site de Collonges la Rouge.
	Valorisation				2	
	Valorisation d'une ressource peu valorisée				3	
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Impact économique positif pour les commerçants, restaurants et hébergements locaux.	
	0	1	2	3		
Impact environnemental compensé/corrigé	Négatif	Non concerné	Faible	Majeur	Total	La scène est démontée après le spectacle et le site rendu à son état originel.
	-1	0	1	2	3	
Impact social	Négatif	Non concerné	Faible	Certain	Majeur	Des places sont offertes aux collégiens. Un prix raisonnable est proposé grâce au bénévolat.
	-1	0	1	2	3	

Critères obligatoires : validés

Note : 24/33

Note minimale : 20/33

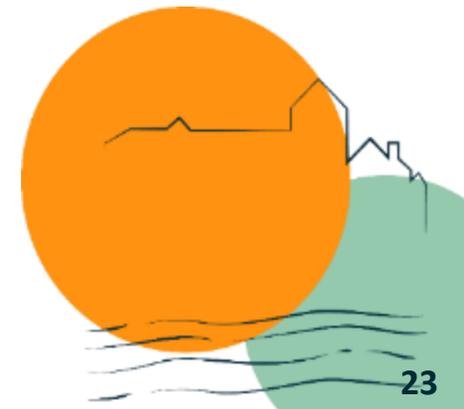
Soumis au vote : avis d'opportunité favorable

II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Emploi et compétence 2025

En 2025 – objet de la subvention

- **Nouvelle édition du « Job Dating »** le 9/04 à Meyssac et le 16/04 à Argentat-sur-Dordogne
42 entreprises – 200 offres – 120 candidats
Interventions de France Travail sur le dispositif « Immersion »
- **Offre d'hébergements temporaires**
Consultation et choix du prestataire de gestion locative
Lancement du dispositif été 2025.
- **Parcours Marque Employeur Territorialisée « filière bois-forêt »**
Co-porté avec la Région NA
3 entreprises en accompagnement individuel
Des séminaires collectifs

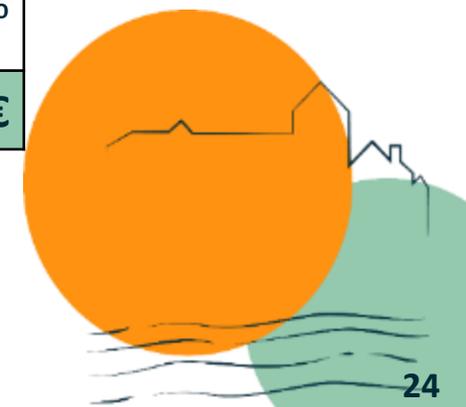


II. Les projets en opportunité



2. PETR VDC – Ingénierie Emploi et compétence 2025

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	16 000 €	33 %
Coûts indirects et frais de mission	7 600 €	Fonds Européens	22 480 €	47 %
Communication (Job Dating)	500 €	Autofinancement	9 620 €	20 %
TOTAL	48 100 €	TOTAL	48 100 €	



II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Emploi et compétence 2025

Eligibilité à la fiche action 9 – Ingénierie territoriale

Objectif opérationnels

Renforcer l'ingénierie territoriale existante au travers de chargés de mission thématique apportant leurs compétences et leur expertise

Favoriser une animation territorialisée des thématiques de la stratégie de développement local ;

Faciliter l'émergence de projets générateurs d'attractivité et d'emplois et contribuant à accélérer les transitions environnementale, énergétique, écologique, sociétale

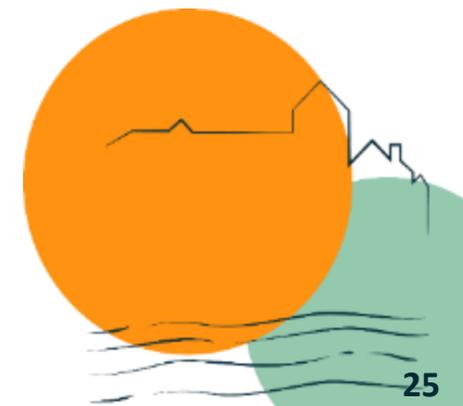
Accélérer l'amorçage et la réalisation de projets en faisant effet levier

Conflit d'intérêt : Jean-Pierre LASSERRE



Opérations éligibles

Ingénierie de projet thématique, permettant notamment de mutualiser et assurer un maillage des expertises territoriales, d'amorçage de projets et de mise en réseau, en lien avec un ou plusieurs objectifs prioritaires de la stratégie, ainsi que les actions de communication et de valorisation des ingénieries soutenues.



II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Emploi et compétence 2025

Critère obligatoire

F.A 9 – Ingénierie territoriale : Rayonnement géographique (niveau du GAL) - Note minimal : 16/33

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un obj. opérationnel.	0	F.A.9 – Ingénierie territoriale : Quatre objectifs opérationnels
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Thématique Emploi / Economie avec l'emploi
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Le comité de pilotage comprend un grand nombre d'acteurs, dont une partie contribue à l'organisation du job dating.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	Une offre inédite d'hébergement temporaire va voir le jour.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	
			La chargée de mission travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.



II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Emploi et compétence 2025

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible		0		La mission emploi et compétences est pérennisée par la structure du PETR
	Probable		2		
	Certaine		3		
Valorisation du territoire	Pas de valorisation		0		Valorisation des emplois et des entreprises du territoire.
	Valorisation		2		
	Valorisation d'une ressource peu valorisée		3		
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Le projet permet de faciliter l'emploi
	0	1	2	3	
Impact environnemental compensé/corrigé	Négatif	Non concerné	Faible	Majeur	L'offre d'hébergements saisonnier doit permettre de diminuer les trajets domicile/travail.
	-1	0	1	2	
Impact social	Négatif	Non concerné	Faible	Certain	Impact social avec la création d'emploi
	-1	0	1	2	

Critère obligatoire (rayonnement) : Validé

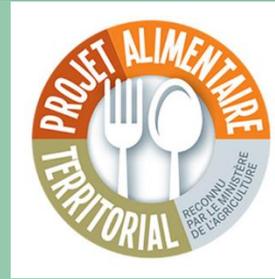
Note: 25 /33

Note minimale 16

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable

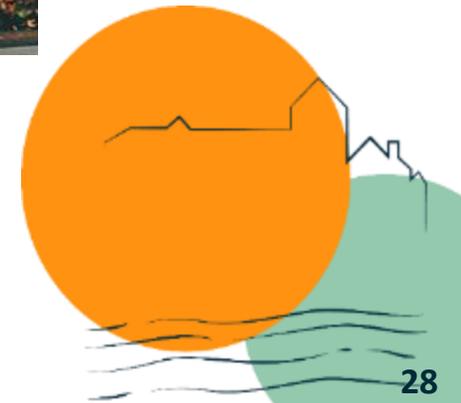
II. Les projets en opportunité

3. PETR VDC – Ingénierie PAT 2025



En 2025 – objet de la subvention

- **Diagnostic des besoins alimentaires des opérateurs de restauration collective**
- **Accompagnement des cuisiniers des restaurants scolaires pour un approvisionnement en produits locaux**
- **Accompagner la lutte contre la précarité alimentaire**
- **Animations pour les Journées nationales de l'Agriculture**

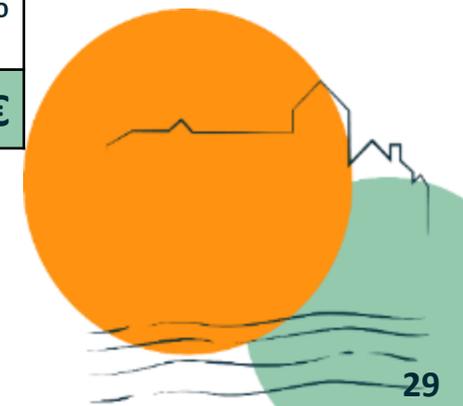


II. Les projets en opportunité



3. PETR VDC – Ingénierie PAT 2025

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	40 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	16 000 €	34 %
Coûts indirects	6 000 €	Fonds Européens	22 080 €	46 %
Frais de mission	1 600 €	Autofinancement	9 520 €	20 %
TOTAL	47 600 €	TOTAL	47 600 €	



II. Les projets en opportunité

3. PETR VDC – Ingénierie PAT 2025

Eligibilité à la fiche action 9 – Ingénierie territoriale

Objectif opérationnels

Renforcer l'ingénierie territoriale existante au travers de chargés de mission thématique apportant leurs compétences et leur expertise

Favoriser une animation territorialisée des thématiques de la stratégie de développement local ;

Faciliter l'émergence de projets générateurs d'attractivité et d'emplois et contribuant à accélérer les transitions environnementale, énergétique, écologique, sociétale

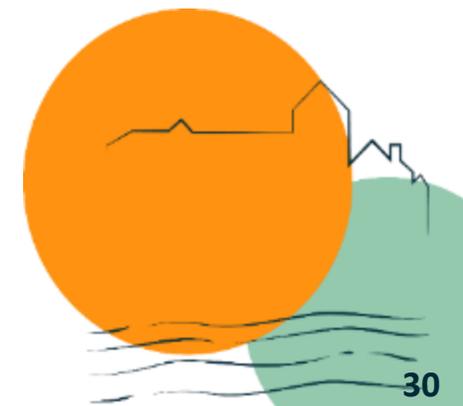
Accélérer l'amorçage et la réalisation de projets en faisant effet levier

Conflit d'intérêt : Jean-Pierre LASSERRE



Opérations éligibles

Ingénierie de projet thématique, permettant notamment de mutualiser et assurer un maillage des expertises territoriales, d'amorçage de projets et de mise en réseau, en lien avec un ou plusieurs objectifs prioritaires de la stratégie, ainsi que les actions de communication et de valorisation des ingénieries soutenues.



II. Les projets en opportunité

3. PETR VDC – Ingénierie PAT 2025

Critère obligatoire

F.A 9 – Ingénierie territoriale : Rayonnement géographique (niveau du GAL) - Note minimal : 16/33

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un obj. opérationnel.	0	F.A.9 – Ingénierie territoriale : Quatre objectifs opérationnels
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Thématique Alimentation/Agriculture Le projet contribue aux 3 objectifs de cette fiche action
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre le PAT avec notamment des élus, des agriculteurs, les chambres consulaires, le département, etc.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
<u>Rayonnement géographique</u>	Porteur du projet	0	Le chargé de mission a développé un outil de diagnostic afin de quantifier les besoins en volumes
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	

II. Les projets en opportunité

3. PETR VDC – Ingénierie PAT 2025



CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible				0	Le PAT est une démarche lancée en 2019, dont l'objectif est de pérenniser une politique agricole et alimentaire sur le territoire.
	Probable				2	
	Certaine				3	
Valorisation du territoire	Pas de valorisation				0	L'un des objectifs du PAT est de valoriser les productions locales avec l'approvisionnement en local des cantines.
	Valorisation				2	
	Valorisation d'une ressource peu valorisée				3	
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur		Les producteurs locaux avec l'approvisionnement local des restaurations collectives.
	0	1	2	3		
Impact environnemental compensé/corrigé	Négatif	Non concerné	Faible	Majeur	Total	Les achats en circuits courts permettent de réduire les déplacements
	-1	0	1	2	3	
Impact social	Négatif	Non concerné	Faible	Certain	Majeur	Avec l'approvisionnement local et un soutien à une alimentation de meilleure qualité, le projet permet d'améliorer le cadre de vie.
	-1	0	1	2	3	

Critère obligatoire (rayonnement) : Validé

Note: 24 /33

Note minimale 16

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable



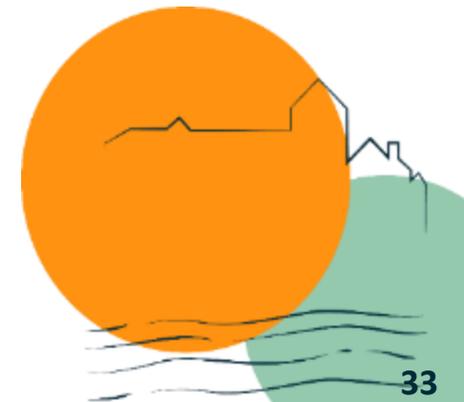
II. Les projets en opportunité



4. PETR VDC – Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025

En 2025 – objet de la subvention

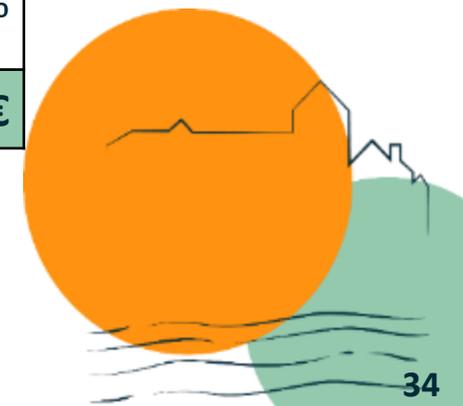
- **Rédaction de la candidature au label PAH**
 - Définition du périmètre et la présentation de la motivation politique.
 - Présentation des politiques menées dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques, des patrimoines, de l'urbanisme et du paysage, et de l'ensemble des structures patrimoniales et culturelles du territoire.
 - Présentation du projet PAH et de la convention décennale.
- **Coordinations des acteurs participants au projet PAH**
- **Organisations des actions de préfigurations du PAH**
- **Programme d'action auprès des différents publics (ex : classe patrimoine).**
- **Coordination des actions de valorisation des patrimoines.**



II. Les projets en opportunité

4. PETR VDC – Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	35 000 €	Fonds Européens	33 320 €	80 %
Coûts indirects	5 250 €			
Frais de mission	1 400 €	Autofinancement	8 330 €	20 %
TOTAL	41 650 €	TOTAL	41 650 €	



II. Les projets en opportunité

4. PETR VDC – Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025

Eligibilité à la fiche action 9 – Ingénierie territoriale

Objectif opérationnels

Renforcer l'ingénierie territoriale existante au travers de chargés de mission thématique apportant leurs compétences et leur expertise

Favoriser une animation territorialisée des thématiques de la stratégie de développement local ;

Faciliter l'émergence de projets générateurs d'attractivité et d'emplois et contribuant à accélérer les transitions environnementale, énergétique, écologique, sociétale

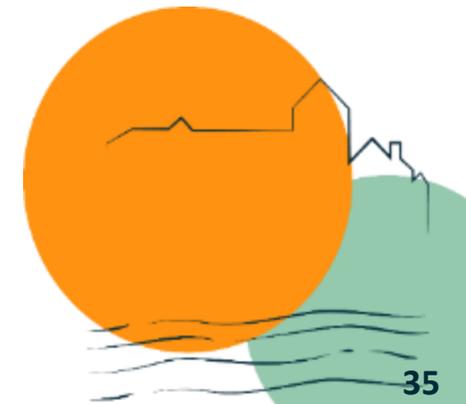
Accélérer l'amorçage et la réalisation de projets en faisant effet levier

Conflit d'intérêt : Jean-Pierre LASSERRE



Opérations éligibles

Ingénierie de projet thématique, permettant notamment de mutualiser et assurer un maillage des expertises territoriales, d'amorçage de projets et de mise en réseau, en lien avec un ou plusieurs objectifs prioritaires de la stratégie, ainsi que les actions de communication et de valorisation des ingénieries soutenues.



II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025

Critère obligatoire

F.A 9 – Ingénierie territoriale : Rayonnement géographique (niveau du GAL) - Note minimal : 16/33

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un obj. opérationnel.	0	F.A.9 – Ingénierie territoriale : Quatre objectifs opérationnels
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Thématique Patrimoine Le projet contribue aux 3 objectifs de cette fiche-action
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre cette thématique et pour définir le projet PAH il est nécessaire de concerter l'ensemble des acteurs.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	Candidature au label PAH
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	
			Le chargé de mission travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.

II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Valorisation du Patrimoine 2025

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible				0	Le PETR s'est lancé dans une opération de minimum 3 ans, dans le but de conventionner ensuite sur plusieurs années pour le label PAH.
	Probable				2	
	Certaine				3	
Valorisation du territoire	Pas de valorisation				0	L'un des objectifs d'un Pays d'Art et d'Histoire est bien de valoriser le patrimoine du territoire.
	Valorisation				2	
	Valorisation d'une ressource peu valorisée				3	
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Le label PAH pourra aussi être favorable à l'attractivité touristique du territoire une fois obtenu.	
	0	1	2	3		
Impact environnemental compensé/corrigé	Négatif	Non concerné	Faible	Majeur	Total	
	-1	0	1	2	3	
Impact social	Négatif	Non concerné	Faible	Certain	Majeur	Amélioration du cadre de vie une fois le label obtenu
	-1	0	1	2	3	

Critère obligatoire (rayonnement) : Validé

Note: 23 /33

Note minimale 16

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable

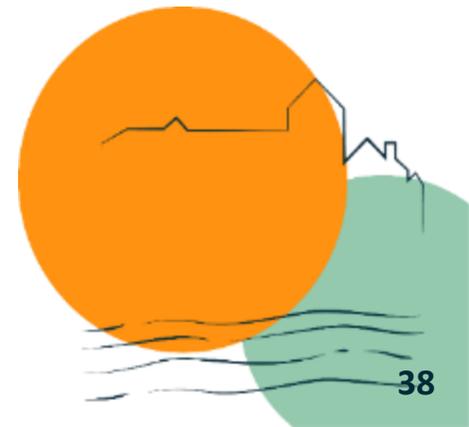
II. Les projets en opportunité



5. PETR VDC – Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025

En 2025 – objet de la subvention

- Entreprendre de réaliser un inventaire thématique du patrimoine sur le terrain (relevés, prises de photographies...), en ayant au préalable fait émerger une thématique d'études auprès des habitants et des acteurs culturels.
- Rédiger le cahier des clauses scientifiques et techniques (CCST) dans lequel sera précisé la thématique à étudier.
- Effectuer un travail de recherche en archives (municipales, départementales) et dans les bibliothèques (universitaires, médiathèques...), mais aussi de récolement des travaux déjà effectués.
- Prospection terrain (identification in situ, géolocalisation, photographies, rencontres et partages avec les habitants...)
- Constituer des dossiers documentaires selon les normes de l'Inventaire Général
- Assurer la valorisation des études menées ; organiser et mettre en place des expositions, des colloques, rédiger des articles, des publications, etc.

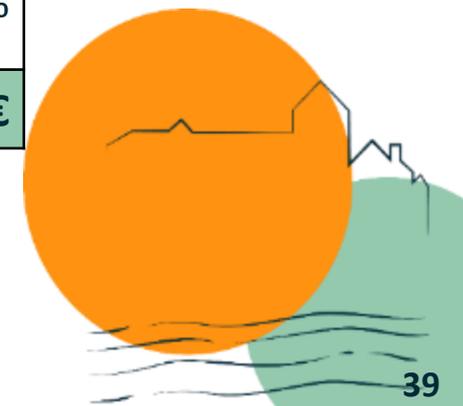


II. Les projets en opportunité



5. PETR VDC – Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Frais salariaux	43 000 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	12 500 €	25 %
Coûts indirects	6 450 €	Fonds Européens	28 436 €	55 %
Frais de mission	1 720 €	Autofinancement	10 234 €	20 %
TOTAL	51 170 €	TOTAL	51 170 €	



II. Les projets en opportunité

5. PETR VDC – Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025

Eligibilité à la fiche action 9 – Ingénierie territoriale

Objectif opérationnels

Renforcer l'ingénierie territoriale existante au travers de chargés de mission thématique apportant leurs compétences et leur expertise

Favoriser une animation territorialisée des thématiques de la stratégie de développement local ;

Faciliter l'émergence de projets générateurs d'attractivité et d'emplois et contribuant à accélérer les transitions environnementale, énergétique, écologique, sociétale

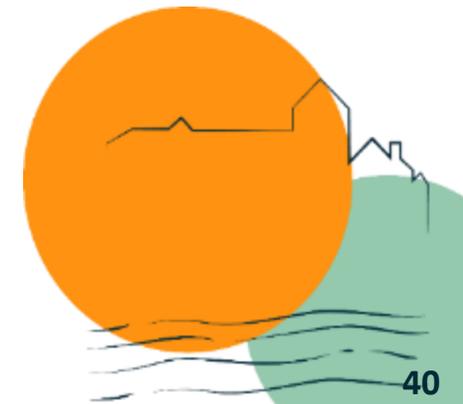
Accélérer l'amorçage et la réalisation de projets en faisant effet levier

Conflit d'intérêt : Jean-Pierre LASSERRE



Opérations éligibles

Ingénierie de projet thématique, permettant notamment de mutualiser et assurer un maillage des expertises territoriales, d'amorçage de projets et de mise en réseau, en lien avec un ou plusieurs objectifs prioritaires de la stratégie, ainsi que les actions de communication et de valorisation des ingénieries soutenues.



II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025

Critère obligatoire

F.A 9 – Ingénierie territoriale : Rayonnement géographique (niveau du GAL) - Note minimal : 16/33

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un obj. opérationnel.	0	F.A.9 – Ingénierie territoriale : Quatre objectifs opérationnels
	Plusieurs obj. opérationnels.	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
Caractère partenarial	Pas de partenaire	0	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre cette thématique et la participation des habitants est un des axes privilégiés
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	Ateliers participatifs à destination des habitants pour faire émerger la thématique d'étude.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
Rayonnement géographique	Porteur du projet	0	La chargée de mission travaille sur l'ensemble du territoire du GAL.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	

II. Les projets en opportunité

2. PETR VDC – Ingénierie Inventaire du Patrimoine 2025

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible		0		Le PETR s'est lancé dans une opération de minimum 3 ans, voire plus.
	Probable		2		
	Certaine		3		
Valorisation du territoire	Pas de valorisation		0		L'un des objectifs d'une Opération d'Inventaire est bien de valoriser le patrimoine du territoire.
	Valorisation		2		
	Valorisation d'une ressource peu valorisée		3		
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Le projet d'Inventaire participe à l'alimentation du dossier de label PAH qui pourra aussi être favorable à l'attractivité touristique du territoire une fois obtenu.
	0	1	2	3	
Impact environnemental compensé/corrigé	Négatif	Non concerné	Faible	Majeur	
	-1	0	1	2	
Impact social	Négatif	Non concerné	Faible	Certain	Impact social avec la création d'emploi
	-1	0	1	2	

Critère obligatoire (rayonnement) : Validé

Note: 23 /33

Note minimale 16

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable

II. Les projets en opportunité

6. PETR VDC – Actions PAT 2025-2026



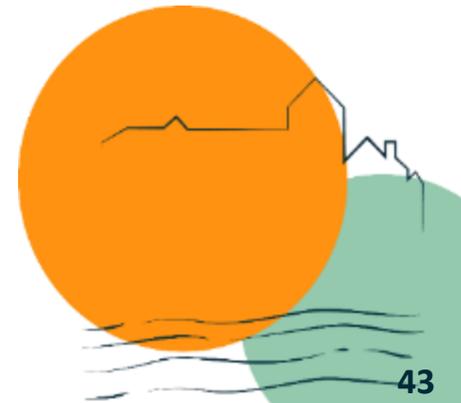
En 2025-2026 – objet de la subvention

Pour les années scolaires 2025/2026 et 2026/2027, le PETR souhaite proposer un accompagnement au changement de pratiques des agents de la restauration collective (cantines scolaires et établissements médico-sociaux). L'objectif est de fournir aux agents de restauration une méthodologie technique leur permettant de mettre en place des menus 100 % faits maison, bio et locaux.

Pour cela, le PETR vise un accompagnement d'une durée d'un an, couvrant l'ensemble des enjeux liés à cette transition pour deux établissements sélectionnés par le PETR (du diagnostic à la préconisation, jusqu'à la formation technique). Les établissements envisagés seront un restaurant scolaire et un établissement médico-social. L'ensemble des établissements (restauration scolaire et établissements médico-sociaux) bénéficieront d'une sensibilisation à la nutrition et à la santé.

La réédition de l'annuaire des producteurs est prévue pour 2026. Diverses autres actions de communication sont également prévues.

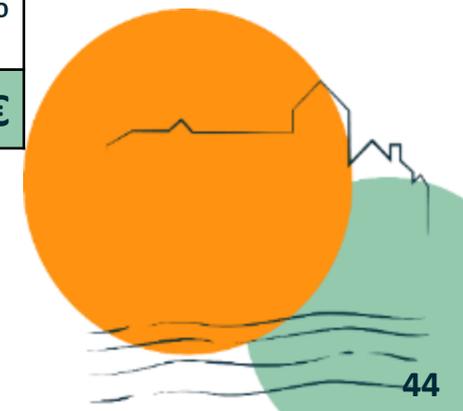
Le PETR souhaite aussi mettre en place divers événements (visites de fermes pour les scolaires, participation aux Journées Nationales de l'Agriculture...).



II. Les projets en opportunité

6. PETR VDC – Actions PAT 2025-2026

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Prestations accompagnement	32 000 €	Fonds Européens	37 600 €	80 %
Com/Annuaire producteurs	6 000 €			
Transports et frais organisation	9 000 €	Autofinancement	9 400 €	20 %
TOTAL	47 000 €	TOTAL	47 000 €	



II. Les projets en opportunité



6. PETR VDC – Actions PAT 2025-2026

Eligibilité à la fiche action 3 – Alimentation

Objectifs opérationnels

Développer, structurer et valoriser le système alimentaire local



Promouvoir une agriculture durable et de proximité



Favoriser l'accès à une alimentation locale



Conflit d'intérêt : Jean-Pierre LASSERRE

Opérations éligibles

Actions de valorisation des produits agricoles locaux et de structuration des circuits de proximité



Actions en faveur de l'approvisionnement local de la restauration collective et de lutte contre le gaspillage alimentaire



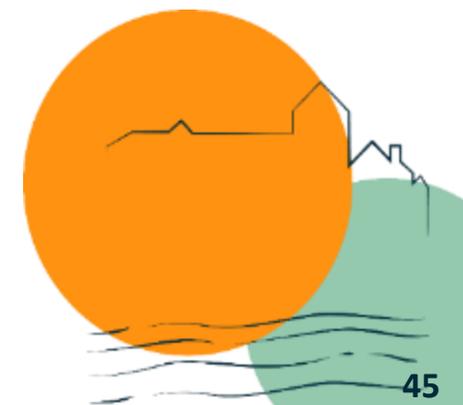
Actions de connaissance de l'offre et de la demande



Actions de promotion, de communication et de sensibilisation



Actions innovantes facilitant l'installation/transmission/reprise des exploitations agricoles (dont régies agricoles)



III. Les projets en opportunité



6. PETR VDC – Actions PAT 2025-2026

F.A. 3 Alimentation – Développer et promouvoir le système alimentaire locale de la production à la consommation acteur

Critères obligatoires : Caractère partenarial (plusieurs acteurs) ET rayonnement géographique (niveau du GAL)

Note minimale : 16/33

CRITÈRE DE SÉLECTION

OBSERVATIONS

Caractère multisectoriel	Un objectif opérationnel	0	F.A.3 – Alimentation : 3 objectifs opérationnels F.A.2 – Economie : 2 objectifs
	Plusieurs objectifs opérationnels	2	
	Plusieurs fiches action	4	
	Plusieurs thématiques	6	
<u>Caractère partenarial</u>	Pas de partenaire	0	Un comité de pilotage est organisé plusieurs fois par an pour suivre le PAT avec notamment des élus, des agriculteurs, les chambres consulaires, le département, etc.
	Implique plusieurs acteurs	2	
	Partenariat fort	4	
Caractère innovant	Pas nouveau	0	De nouvelles actions sont prévues notamment dans le cadre de la mise en réseaux de cantines et l'analyse de leurs besoins.
	Changement à l'existant	2	
	Rare ou inédit sur le GAL	4	
<u>Rayonnement géographique</u>	Porteur du projet	0	Le chargé de mission exerce ses missions et porte des actions sur l'ensemble du territoire du GAL.
	Egal au GAL	2	
	Supérieur au GAL	4	

III. Les projets en opportunité



6. PETR VDC – Actions PAT 2025-2026

CRITÈRE DE SÉLECTION					OBSERVATIONS	
Pérennisation	Ephémère ou pérennisation faible				0	Le PAT est une démarche lancée en 2019, dont l'objectif est de pérenniser une politique agricole et alimentaire sur le territoire.
	Probable				2	
	Certaine				3	
Valorisation du territoire	Pas de valorisation				0	L'un des objectifs du PAT est de valoriser les productions locales avec l'approvisionnement en local des cantines.
	Valorisation				2	
	Valorisation d'une ressource peu valorisée				3	
Impact économique	Nul	Faible	Certain	Majeur	Les producteurs locaux avec l'approvisionnement local des restaurations collectives.	
	0	1	2	3		
Impact environnemental compensé/corrigé	Négatif	Non concerné	Faible	Majeur	Total	
	-1	0	1	2		3
Impact social	Négatif	Non concerné	Faible	Certain	Majeur	Avec l'approvisionnement local et un soutien à une alimentation de meilleure qualité, le projet permet d'améliorer le cadre de vie. La lutte contre la précarité alimentaire a un impact social important
	-1	0	1	2		

Critères obligatoires : validés

Note : 22/33

Note minimale : 16/33

Soumis au vote : avis d'opportunité favorable

IV. État de la maquette et mouvements d'enveloppes



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Mouvements enveloppes - Fonds LEADER

➤ Transferts vers la fiche-action 8

Fiches-action	Enveloppe	Consommé	Reliquat	Proposition		
				Transfert	Nouvelle enveloppe	Nouveau reliquat
2 Economie	50 000 €	10 000 €	40 000 €	- 10 000 €	40 000 €	30 000 €
3 Alimentation	200 000 €	130 608 €	69 392 €	- 10 000 €	190 000 €	59 392 €
4 Paysage et environnement	83 151 €	5 000 €	78 151 €	- 20 000 €	63 151 €	58 151 €
8 Évènements culturels	50 000 €	72 246 €	- 22 246 €	+ 40 000 €	90 000 €	17 754 €

IV. État de la maquette et mouvements d'enveloppes

Mouvements enveloppes - Fonds FEDER

➤ Transferts vers les fiches-action 5 et 6

Fiches-action	Enveloppe	Consommé	Reliquat	Proposition		
				Transfert	Nouvelle enveloppe	Nouveau reliquat
1 Emploi	100 000 €	25 000 €	75 000 €	- 20 000 €	80 000 €	55 000 €
5 Patrimoine	226 675 €	231 619 €	- 4 944 €	+ 10 000 €	236 675 €	5 056 €
6 Tourisme	226 675 €	225 000 €	6 675 €	+ 45 000 €	271 675 €	51 675 €
7 Équipements culturels	100 000 €	0 €	100 000 €	-35 000 €	65 000 €	65 000 €

Projet refusé : Au Rayon vert (25 000 €) : flotte vélos non éligible FEDER

IV. État de la maquette et mouvements d'enveloppes

Après les sélections du GAL du 08/07/2025

Fiches-action	Enveloppe	Consommé	Reliquat	% consommé	Nombre de dossiers sélectionnés
1 Emploi	90 000 €	25 000 €	75 000 €	28 %	1
2 Economie	40 000 €	10 000 €	30 000 €	25 %	1
3 Alimentation	190 000 €	168 208 €	21 792 €	88 %	4
4 Paysage et environnement	63 151 €	5 000 €	58 151 €	8 %	1
5 Patrimoine	236 675 €	231 619 €	5 056 €	98 %	6
6 Tourisme	271 675 €	220 000 €	51 675 €	90 %	7
7 Équipements culturels	65 000 €	0 €	65 000 €	0 %	0
8 Évènements culturels	90 000 €	81 536 €	8 464 €	90 %	10
9 Ingénierie	350 000 €	228 503 €	121 497 €	65 %	5
	1 396 501 €	966 308 €	436 635 €	69 %	35